



CONDITIONS GENERALES DES COURS DE PORTUGAIS ET DE CULTURE BRÉSILIENNE POUR ENFANTS

ECOLE DE LANGUES DE L'ASSOCIATION RAÍZES

LAUSANNE 2019-2020

- ÂGE** Les cours sont ouverts aux enfants et adolescents de 4 à 15 ans.
- ORGANISATION** Le cours de langue et de culture brésilienne est organisé par l'**Association Raizes**. La répartition des élèves se fait en fonction de l'âge et du niveau de maîtrise de la langue portugaise de chacun. Les classes ont, en moyenne, 10 élèves. La durée de la leçon est de 1h30 hebdomadaire.
- INSCRIPTION** **Les fiches d'inscription doivent être envoyées à l'Association Raízes jusqu'au 30 juin 2019.**
- L'inscription deviendra effective à la réception du formulaire d'inscription.**
- FRAIS D'ÉCOLAGE** A) La taxe d'écolage s'élève à **CHF 520.- par année**, matériel scolaire inclus. Une facture sera envoyée par la poste.
- L'annuité peut être payée intégralement ou en 4 versements :
- En une seule fois avec un rabais de 10%, soit CHF 468.- jusqu'au 30 août 2019.
Ce montant couvre l'intégralité de l'année scolaire. Il n'y aura pas de remboursement en cas d'annulation sauf cas de force majeure dûment documenté
 - En quatre versements de CHF 130.- les 30.08.2019, 30.01.2019, 30.12.2019 et 28.02.2020.
Après le début de l'année scolaire, tous les versements seront dus sauf cas de force majeure dûment documenté
 - Réduction pour les familles : CHF 468.- pour le deuxième enfant et CHF 416.- pour le troisième enfant.
- B) Frais d'annulation : en cas d'annulation du cours entre l'inscription et le début des cours une taxe administrative de CHF 50.- sera facturée
- Important** : Notre but est d'offrir des cours de langue et de culture à tous les enfants. **En cas de difficulté financière, un arrangement pourra être négocié avec la direction, qui traitera chaque cas avec discrétion.**
- Pour d'autres informations, veuillez nous contacter par téléphone **022/321.00.40** ou par e-mail **escola-infantil@raizes.ch**
- DATES** **Les cours débutent le mercredi 18/09/19 / jeudi 19/09/19.** Vacances et jours fériés selon le calendrier scolaire officiel du canton de Genève.

Genève, avril 2019.